

AIDE « COUP DE POUCE JEUNES »

Modalités d'attribution

En 2026 l'aide « Coup de pouce Jeunes » évolue.

Elle se décline en deux formules :

- **Une aide socle de 200 €** (ou dans la limite d'un reste à charge de 10 % sauf pour les frais liés à l'installation dans un logement),
- **Une aide complémentaire réservée aux apprentis employés dans une entreprise inscrite à la MSA Ardèche Drôme Loire.** Cette aide est variable selon le niveau de salaire de l'apprenti. Elle peut compléter l'aide socle.

Les dépenses doivent être réalisées du 01/01/2026 au 31/12/2026 (aide versée une seule fois).

Les bénéficiaires

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, étudiants (en études supérieures post BAC), apprentis du régime agricole, jeunes en parcours de service civique ou en parcours d'insertion professionnelle, en situation de handicap (bénéficiaires de l'AAH ou AEEH versée par la MSA Ardèche Drôme Loire).

AIDE SOCLE

Les conditions d'attribution

- Être rattaché ou avoir été rattaché à un parent bénéficiaire de prestations familiales versées par la MSA Ardèche Drôme Loire dans les 36 mois précédent la demande,
- Ou être bénéficiaire à titre personnel de prestations familiales versées par la MSA Ardèche Drôme Loire,
- Ou être assuré en santé par la MSA Ardèche Drôme Loire,
- Résider en France Métropolitaine,
- Ressources du demandeur : ressources d'activité salariée (salaire de base mensuel) inférieures ou égales à 67 % du smic brut mensuel (référence smic mensuel brut en vigueur),
- Sans condition de ressources des parents.

La nature des dépenses engagées

Accès au logement :

- Frais liés à l'installation (abonnements eau/énergie/internet, assurances), équipements de première nécessité (literie, mobilier de base, électroménager indispensable).

Accessibilité – mobilité :

- Frais de transport collectif (abonnement train, bus). Sont exclus les billets de transports individuels.
- Achat véhicule, vélo, autres deux roues
- Code de la route et permis de conduire
- Brevet de sécurité routière
- Matériel de sécurité routière

Scolarité :

- Achat d'équipements scolaires dont matériel numérique, indispensables au parcours du jeune.

☞ Sont exclues toutes autres natures de dépenses

☞ Une nouvelle demande d'aide peut être réalisée l'année suivante pour un achat différent dans une même thématique.

AIDE COMPLEMENTAIRE

L'aide complémentaire est attribuée exclusivement aux apprentis, employés dans une entreprise agricoles inscrite à la MSA Ardèche Drôme Loire, ayant des frais de logement indépendant nécessaire à la poursuite de leur apprentissage.

Les conditions d'attribution générales restent identiques à celles de l'aide socle.

Le montant de l'aide complémentaire est modulé selon la rémunération de l'apprenti :

| Montant du salaire de base mensuel | Montant de l'aide |
|--|-------------------|
| Inférieur ou égal à 27 % du smic brut mensuel en vigueur | 320 € |
| Supérieur à 27 % et inférieur ou égal à 44 % du smic brut mensuel en vigueur | 160 € |
| Supérieur à 44 % et inférieur à ou égal à 55 % du smic brut mensuel en vigueur | 80 € |

Pour les 2 types d'aide, documents à fournir obligatoirement :

- L'imprimé de demande MSA, complété, daté, signé, à adresser par courrier à la MSA Ardèche Drôme Loire,
- Justificatifs de situation du demandeur (certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, contrat de service civique, contrat d'insertion),
- Justificatifs de ressources (dernier bulletin de salaire du demandeur, dernier avis d'imposition du demandeur, si déclaration séparée, ou des parents si rattaché au foyer fiscal parental),
- Pour les frais liés au logement : justificatifs de factures d'équipement, d'abonnements eau/énergie/téléphone/internet, attestation d'assurance habitation)
- Pour toutes autres dépenses éligibles : factures
- Justificatifs des aides perçues par des collectivités territoriales ou autres organismes,
- Relevé d'identité bancaire du demandeur récent faisant apparaître le numéro de compte IBAN et le code BIC.

AIDE « COUP DE POUCE JEUNES »

Formulaire de demande

Pour bénéficier de la participation financière de la MSA, vous voudrez bien compléter l'imprimé joint et le retourner au service d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA avant le 28/02/2027 :

MSA ARDECHE DROME LOIRE
Service d'Action Sanitaire et Sociale
43, avenue Albert Raimond
BP 80051
42275 ST PRIEST EN JAREZ

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service d'Action Sanitaire et Sociale
Au 04-75-75-68-95*

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Nom : Nom de naissance :

Prénoms : Date de naissance : ____ / ____ / ____

N° INSEE :

Adresse :

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

SITUATION ACTUELLE DU DEMANDEUR :

- Etudiant (en études supérieures post BAC) Apprenti du régime agricole
 Jeune en mission de service civique Jeune en situation de handicap
 Jeune en parcours d'insertion professionnelle

 Percevez- vous des prestations familiales de la MSA Ardèche Drôme Loire ? Oui Non

Si oui, indiquer le type de prestation (allocations familiales, allocation logement, AAH, Prime d'activité, RSA jeunes) :

 Vos parents perçoivent-ils ou ont-ils perçu des prestations familiales de la MSA Ardèche Drôme Loire ?
 Oui Non N° INSEE du parent allocataire :

Si oui, indiquer le type de prestation (allocations familiales, allocation logement, AAH, Prime d'activité, RSA) :

 Etes-vous assuré en MSA Ardèche Drôme Loire pour vos soins de santé ? Oui Non
 Avez-vous des salaires ou autres revenus d'activité salariée imposable ? Oui Non

OBJET DE VOTRE DEMANDE :

-  Merci d'indiquer pour quelle nature de dépenses vous faites la demande d'aide « Coup de pouce jeunes » (Cf. liste des dépenses éligibles en page 1/3).

Logement :

- Aide socle
 - Aide complémentaire (aide spécifique apprenti du régime agricole avec logement indépendant - cumul possible avec aide complémentaire)
- Mobilité
- Équipement scolaire
- Équipement Numérique

(Fournir obligatoirement les justificatifs de dépenses demandés)

-  Avez-vous perçu des aides d'autres organismes

Oui Non Si oui, indiquer le type d'aides perçues et leur montant :

(Fournir obligatoirement les justificatifs)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

Je m'engage :

- à signaler toute modification de ma situation,
- à régler à la MSA Ardèche Drôme Loire les sommes éventuellement versées à tort,
- à faciliter toute enquête.

J'accepte que mon dossier et l'ensemble des informations qu'il comporte soient transmis à un autre organisme conventionné avec la MSA Ardèche Drôme Loire pour permettre l'instruction de ma demande.

Mentions relatives à la protection des données : les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire dont la finalité est le traitement de mon dossier de demande d'aide « Coup de pouce jeunes ». La base de traitement est l'intérêt légitime et l'intérêt public.

Les informations sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au service d'action sanitaire et sociale en charge des prestations extralégales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : le Délégué à la protection – MSA ADL – 43, avenue Albert Raimond - 42275 ST PRIEST EN JAREZ.

Je confirme avoir pris connaissance de mes droits et autorise la MSA Ardèche Drôme Loire à utiliser mes données dans le cadre de cette finalité.

Fait à :

Le ____ / ____ / ____

Signature du demandeur :

Signature des parents si demandeur mineur :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclaration (art. 377-1 du code de la sécurité sociale, arts.313-1, 313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal). La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses